

ALLOCATION SPORTIVE OU CULTURELLE

Enfants et adolescents juvisiens de 4 à 20 ans inscrits à une activité du territoire
et en fonction de votre Taux de Participation Individuel (TPI)

Dépôt de dossier du 2 septembre au 15 octobre 2024

A retourner par courrier : CCAS Espace Marianne, 25 Grande Rue.

Ou à déposer aux horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h // jeudi de 13h30 à 17h

Tout dossier non complet ne sera pas instruit.

Date de dépôt du dossier :

À REMPLIR PAR L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse : Téléphone :

Le soussigné(e), Président(e),

Atteste que l'enfant (nom – prénom) Né(e) le

Nom et prénom des parents :

Adresse : Téléphone :

Est inscrit(e) pour la saison 2024/2025 pour la pratique sportive ou culturelle suivante :

Montant de la cotisation annuelle :

Montant du ticket loisirs CAF :

Montant de la participation du CE :

Montant de la cotisation acquitté :

**Une seule allocation par enfant, plafonnée à 100 €
Faire calculer le TPI à l'espace Marianne avant le dépôt du dossier**

COPIES À FOURNIR AU DOSSIER

Taux de Participation Individuel 2024/2025

Notification récente CAF

Courrier d'attribution du ticket loisir CAF

RIB

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Date et signature du Président :

Date et signature du demandeur :

Cachet de l'association :